

richesses, de nos industries et de notre commerce impose des obligations nouvelles, des responsabilités plus grandes, un redoublement d'énergie et de vigilance et de nouveaux efforts, et je ne crois pas violer les traditions ou les convenances en affirmant que le record de l'administration actuelle est tel qu'il permet au pays d'entretenir l'espoir que le Gouvernement ne failira pas à nous assurer la continuation du progrès matériel.

Le volume toujours croissant d'une immigration saine et conforme aux besoins, aux aptitudes et aux aspirations de la nation canadienne constitue un sujet de légitime réjouissance et contribuera dans une large mesure au développement du pays et au progrès général. Et si le problème qu'offre le peuplement de nos vastes domaines, encore inexploités, soulève dans le présent, comme il le fera probablement encore dans l'avenir, des difficultés nouvelles, il y a tout lieu de croire que le génie de notre peuple, son ambition et son patriotisme sauront en trouver facilement la solution. Ainsi la présente mission de l'honorable directeur général des Postes au Japon, aura, nous pouvons le croire, pour résultat de faire disparaître le malaise créé par l'opposition de nos concitoyens de la Colombie-Anglaise à l'entrée de certains Orientaux dans leur province.

Son Excellence nous informe que la contestation intervenue entre les gouvernements des États-Unis et de Terre-Neuve concernant les droits de pêche, droits et contestation qui intéressent le Canada, a été soumise au tribunal de La Haye. Une diplomatie de bonne aloi, espérons-le, saura inspirer à ce grand tribunal de la paix une solution équitable et juste des prétentions rivales soulevées par cet incident.

Je dois aussi des remerciements à l'honorable leader de cette Chambre pour l'honneur qu'il m'a fait en m'invitant à proposer l'adresse en réponse au discours que Son Excellence le Gouverneur général a prononcé à l'ouverture de cette session—et je tiens surtout à dire comme je suis ému et reconnaissant du si bienveillant et cordial accueil que j'ai reçu des honorables membres de cette Chambre, accueil qui m'a été accordé surtout pour la raison à laquelle j'ai fait allusion et aussi un peu, au moins je veux me permettre de le croire,

Hon. M. BELCOURT.

parce que j'ai la bonne fortune d'être connu de vous tous et d'avoir partagé avec vous, dans l'autre Chambre, pendant un grand nombre d'années, les travaux du Parlement canadien.

Le discours du Trône, cette année, est singulièrement remarquable, et a, j'en suis certain, déjà provoqué dans tout le pays un sentiment de bien vive satisfaction et de profonde reconnaissance, d'abord et avant tout, à la Divine Providence qui a si généreusement traité notre beau pays depuis quelques années, et en particulier durant celle que nous allons bientôt terminer, et puis à l'excellent Gouvernement qui a si sagement et si patriotiquement mis à profit et fait fructifier l'abondante bienfaisance du Dispensateur Universel. Nous ne pouvons tous, pas plus dans cette enceinte qu'au dehors, entretenir la même appréciation des faits et gestes du Gouvernement actuel, mais il est une chose que tout homme, ici comme ailleurs, ne saurait raisonnablement refuser à ce Gouvernement, c'est que sous son administration, la chose publique a grandi et prospéré d'une manière non seulement inouïe et inattendue mais aussi de plus en plus remarquable. L'expansion toujours croissante de notre commerce depuis l'avènement du Gouvernement Laurier a atteint un chiffre tel que les recettes du Trésor public des neuf derniers mois ont suffi pour acquitter les dépenses du fonds consolidé, du chemin de fer national transcontinental, les dépenses à compte du capital, des services spéciaux, et tous les autres déboursés du pays, laissant un surplus de trois millions de dollars applicable à l'amortissement de la dette publique.

Toutes les classes de notre société auront appris avec une grande satisfaction que les revenus postaux, ainsi que nous le déclare Son Excellence le Gouverneur général, ont continué leur augmentation rapide: elles verront dans cette augmentation et la preuve d'une excellente gestion de cette importante branche de notre administration publique et la corroboration des autres et nombreuses preuves de notre prospérité et en même temps la raison de croire que le Gouvernement ira plus loin dans la voie de fournir à tous une diminution dans le coût des communications postales.

Non moins réjouissante est l'annonce qui